

75^e anniversaire de la bataille

du Pont de CHAZEY



Voir article page intérieur

Edito



Éric BEAUFORT
Maire

J'aborde ici un sujet sur lequel je me suis déjà, malheureusement, largement exprimé : je veux parler des incivilités commises sur la commune.

Sur les six derniers mois, nous avons enregistré deux véhicules brûlés (une voiture et un scooter), des vitres cassées au Centre Innovance et à l'école du Toison, des panneaux de signalisation routière détruits ou fortement endommagés et bien d'autres méfaits encore.

Il y a quelques semaines, nous fêtons Halloween. Cette année encore, beaucoup d'enfants sont venus taper à nos portes pour réclamer des friandises. C'est dans cet esprit festif de jeu et d'amusement qu'Halloween doit rester une fête.

Malheureusement, certains confondent amusement et bêtise. Nous avons déploré durant la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, une poubelle brûlée au City Stade nécessitant l'intervention des pompiers, plusieurs jets d'œufs sur les façades de bâtiments, des vitrines, des entrées de professionnels et des habitations notamment Montée des Cannes

et rue du Bottet. Les serrures des portails de l'école ont été cassées ou mises hors service, il en a été de même chez certains professionnels du centre bourg de VILLIEU. Il est bien dommage de constater que les auteurs de ces stupidités, transforment une fête populaire à destination des enfants, en réunion de désœuvrés ayant pour objectif la destruction de biens collectifs dont la réparation ou le remplacement est aux frais du contribuable local que nous sommes tous.

Mais le plus inquiétant est l'augmentation des rassemblements d'individus dont le comportement déplorable entraîne des dégradations et des nuisances aux abords des établissements publics ou privés mais aussi dans les entrées d'immeubles.

Sans aucun attachement ni respect pour le voisinage, ils se glorifient du bruit infernal de leur cyclomoteur ou de leur voiture, en réalisant des "cascades" ou des pointes de vitesses dans nos rues. Ces "héros" ont par ailleurs beaucoup de mal à comprendre que le parvis du Centre Innovance n'est pas une aire de stationnement, que les habitants de la résidence "Les Écureuils" ne sont pas toujours fans de hard-rock à deux heures du matin et que les commerçants ont autres choses à faire, avant l'ouverture de leur magasin, que de nettoyer leur vitrine.

Par ailleurs, les reliefs de leurs festivités nocturnes occupent nos services techniques qui

ramassent tous les matins leurs canettes, leurs papiers et leurs mégots. Il faut dire qu'ils ne peuvent malheureusement plus utiliser les poubelles qu'ils ont détruites ou brûlées.

La lutte contre ces incivilités est une priorité et notre policier municipal ainsi que nos services municipaux, travaillent au quotidien pour essayer de les enrayer. A ce titre, le dispositif "Participation citoyenne" et les caméras aujourd'hui installées dans les lieux stratégiques de la commune, permettent d'informer au mieux les services de gendarmerie, seuls vraiment habilités à résoudre ce genre de problème. Il faut également que chacun soit acteur et n'hésite pas à alerter la gendarmerie dès qu'un fait délictueux est constaté et informe également le policier municipal. Il faut aussi que les parents soient vigilants avec leurs enfants et leur inculquent les règles de civisme, de respect et de bonne conduite qui sont indispensables à la vie en société.

Je reste convaincu que l'effort de chacun nous permettra de continuer à vivre dans une commune agréable et paisible. Je souhaite que la fin d'année qui s'approche vous apporte joie et bonheur en famille.

Joyeuses fêtes.

Quelques nouvelles du CCAS de VILLIEU LOYES MOLLON

NOUVELLE VENUE

Le 2 septembre dernier, Pauline JACQUOT a pris ses fonctions au sein du CCAS de la commune. Originaire du département des Vosges, elle est arrivée dans l'Ain en décembre 2018.

Elle a enseigné les arts plastiques au collège, a été aide-soignante et animatrice en EHPAD. Elle remplace désormais Romain TISSOT, qui occupait depuis trois ans un poste d'animateur social au sein du CCAS.

Maintenir le lien social de nos aînés est son principal objectif à ce jour. Elle sera ravie de faire votre connaissance et de vous rendre service.

ATELIER DÉCO

Durant le mois de septembre, le 18, les résidents du foyer logements "Les Écureuils" ont reçu la visite des enfants de l'A3V pour un après-midi créatif. Durant deux heures, les plus jeunes et leurs aînés se sont attelés, ensemble, au découpage et au collage pour la conception d'un set de table personnalisé. En fin d'activité, une collation a alors été partagée et tous sont repartis avec chacun un set de table.



Une rencontre intergénérationnelle pleine de gaieté et riche en échanges. Un prochain rendez-vous est d'ailleurs en prévision pour la fin d'année.

LOTO

Mercredi 25 septembre, Les Écureuils ont accueilli les membres de l'ADMR D'AMBÉRIEU en BUGEY, MEXIMIEUX et VILLIEU LOYES MOLLON pour un après-midi loto.



Pour la plus grande joie des organisatrices, une quinzaine de participants avaient répondu présents. C'est dans une ambiance très conviviale que nos aînés ont partagé, ensemble, un moment récréatif.

Une collation a été offerte à tous par les membres présents de l'ADMR et pour le plus grand

plaisir des participants, des petits lots avaient été donnés par la pharmacie, la supérette et le buraliste de la commune. Nous les en remercions grandement.

A savoir qu'un prochain rendez-vous avec les ADMR du secteur est déjà prévu. Il se déroulera fin novembre, au foyer logements et se présentera sous la forme d'un karaoké. Alors si vous aimez pousser la chansonnette, vous êtes les bienvenus.

A noter également que le foyer logements est ouvert à tous les aînés de la commune pour participer aux différentes animations que Pauline propose (gym douce, activité manuelle, cuisine, connaissances du monde, chant, jeux de mémoire, jeux d'adresse, jeux de société, etc.), le tout dans la bonne humeur. Alors n'hésitez pas. C'est avec plaisir que "Les Écureuils" vous accueilleront.



EXCURSION CULTURELLE

Le mercredi 24 juillet dernier, le CCAS avait organisé une visite du musée de la Bresse, au domaine des Planons à Saint Cyr.



Malgré la canicule (et le Tour de France...) 14 personnes s'étaient inscrites pour participer à cette excursion. Notons que des mesures particulières avaient été prises pour que cette sortie se déroule dans des conditions optimales de sécurité et de confort devant la forte chaleur.

Parti à 10 h 30 du centre Innovance, devant lequel l'autocar climatisé des établissements GUDERZO l'attendait, le groupe arrivait à Saint Cyr une heure plus tard.

Après quelques minutes d'attente dans le bus, le temps d'organiser la visite de l'après-midi, tout le monde se réunissait à l'ombre d'un préau pour manger le pique-nique que chacun et chacune avait emporté. Les plus sensibles à la chaleur pouvaient profiter de la fraîcheur de l'accueil qui, exceptionnellement, était resté ouvert.

Dès 14 h, le groupe débutait la visite du musée ainsi que l'exposition permanente.

A 15 h, le guide proposait aux plus courageux, de parcourir les 200 mètres qui séparent le musée de la ferme, dans laquelle une autre exposition, temporaire celle-ci, était installée. Elle témoignait de la vie quotidienne des fermiers au siècle dernier, sans oublier l'incontournable histoire du poulet de Bresse. Le temps a malheureusement manqué pour faire le tour de cette exposition très intéressante.



Vers 15 h 30, le groupe rejoignait les deux seules personnes qui n'avaient pas trouvé l'énergie d'affronter le soleil sur le long chemin menant à la ferme, c'est dire si la majorité de nos anciens ont la forme.

Puis ce fût le départ pour rentrer à VILLIEU. Sur le trajet du retour, chacun partageait ce qui l'avait le plus marqué, racontant ses souvenirs lointains de ces temps où l'on marchait encore en sabots.

Assemblée Générale des maires ruraux de l'Ain

Le 12 octobre, s'est tenue l'assemblée générale des maires ruraux de l'Ain à Chalamont. L'édile de la commune nous a accueilli en présentant "le point le plus haut de la Dombes".

Au programme, le rapport moral et financier de l'année 2018 adopté à l'unanimité.

Puis, plusieurs points ont été évoqués :

- ♦ maintien des services publics en milieu rural ;
- ♦ position des maires sur la question des pesticides ;
- ♦ la place des femmes en tant qu'éluës.

La matinée conviviale s'est terminée autour du verre de l'amitié.



75^e anniversaire de la bataille du Pont de CHAZEY



Remise de la croix du Combattant le 1^{er} Septembre 2019 au Pont de Chazey

C'est lors de la cérémonie du 75^e Anniversaire des tués du Pont de CHAZEY que M. Michel VENARD s'est fait remettre la croix du combattant.

M. Michel VENARD est né le 1^{er} juillet 1942 à BOURG-en-BRESSE. Dès son plus jeune âge, il fréquente l'école de PÉROUGES jusqu'à l'obtention de son certificat d'études primaires.

A la sortie, il rejoint le lycée technique de CRÉPIEUX la PAPE dans la spécialité métallier. Au bout de trois années, il obtient son CAP de métallier. Il exercera ce métier dans une usine à MONTLUEL.

Appelé sous les drapeaux à 20 ans, il fait ses classes à LA VALBONNE. En 1962, il part pour l'Algérie avec le 27^e Régiment de Dragons. Libéré de ses obligations militaires, il rejoint son foyer le 1^{er} septembre 1963. Cette période n'était pas considérée comme faisant partie intégrante de la Guerre d'Algérie et après bien des recours, les militaires ayant servi de juillet 1962 à juillet 1964 sont enfin considérés comme anciens combattants, au titre des opérations extérieures. Et c'est avec un grand honneur que je lui ai remis la croix du combattant.



JP APAYA
Président des Anciens combattants

Conception, création et entretien d'espaces verts
Engazonnement, Tonte, Débroussaillage
Plantation, Taille et Fleurage
Pavage et Végétation Passagère
Arrosage automatique

Bastien NUGTER
06 22 56 67 65

HORIZON VERT
Conception, création et entretien d'espaces verts
HORIZON VERT - 36, rue Maréchal - 01800 Villieu Loyes Mollon - Tél. 04 74 61 02 88

Entreprise de maçonnerie
s.a.r.l J. MENAND
Fondée en 1959

1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU • Tél. 04 74 61 02 85
Email : eric.menand@wanadoo.fr • www.maçonnerie-menand.fr

Electricité Générale
SARL Entreprise **Serge JUENET**
L'engagement total pour la qualité

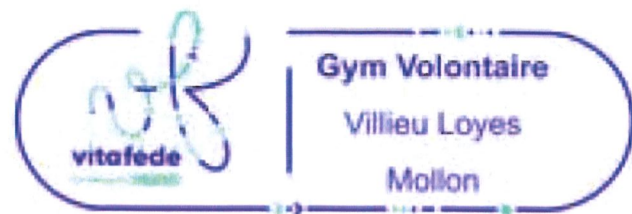
04 74 61 35 14

640 rue Neuve - 01800 RIGNIEUX LE FRANC - Fax : 04 74 61 30 88

Ent. JM Fernandes
Plâtrerie - Peinture

Petits travaux de carrelage
Décoration
Patines sur meubles

06 60 55 80 83
Buchin - 01800 Villieu Loyes Mollon
04 37 86 01 99



Présidente Mme Faure 0683244448
Mail gymvolontaire-001183@epgv.fr



La fédération de gymnastique volontaire change son logo et vous propose plusieurs univers selon vos envies de pratiquer une activité sportive.

L'association de gymnastique volontaire de Villieu Loyes Mollon a repris son activité à partir du **lundi 16 septembre**.

Cette saison nous vous proposons pour les **adultes** :

⇒ **L'univers ZEN** pour garder la forme, pour une reprise du sport ou pour une pratique plus douce on vous propose :

- ✓ **Stretching** le Mercredi 18h30-19h30 avec Isabelle Salle Innovance
- ✓ **Body Zen** le Jeudi 19h-20h avec Philippe Salle Polyvalente

⇒ **L'univers OXYGENE** si votre première motivation est de pratiquer des activités efficaces pour impacter votre silhouette, vous remuscler, venez découvrir :

- ✓ **La Marche Active** en extérieur le lundi 8h30-11h avec Christian RDV Parking derrière la salle Innovance
- ✓ **Renforcement musculaire type cross training** le Jeudi 20h-21h avec Philippe Salle Polyvalente

⇒ **L'univers ENERGY** si vous souhaitez plutôt vous défouler en musique, vous dépensez sans y penser tout en améliorant votre condition physique :

- ✓ **STEP** le Lundi 19h-20h avec Isabelle Salle Polyvalente

Sans oublier les cours pour les **enfants de 3 à 6 ans** avec Céline dans la salle de motricité de l'Ecole du Toison:

⇒ **L'univers ENFANTS** Votre enfant va vivre des activités physiques et sportives diversifiées lui permettant de développer ses habiletés motrices, d'explorer son environnement, de stimuler son imaginaire et de s'engager vis-à-vis de l'autre.

- ✓ **Mercredi 15h-15h45 pour les 4-5ans**
- ✓ **Mercredi 16h-16h45 pour les 3-4ans**

Vous hésitez ? Venez pour un cours d'essai en septembre, inscription possible sur demande par mail.

Tarifs 2019-2020 : 1 cours 110€, 2 cours 145€, 3 cours 155€, 4 cours 165€, 5 Cours sur demande, possibilité de payer en plusieurs fois (maximum 5).

Tarif particulier pour la marche seule 60€, si marche plus un autre cours le tarif appliqué est de 2 cours (145€).

Sportivement.

AGV Villieu Loyes Mollon

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

QUEL EST LE CONTEXTE DE LA REVISION DU PLU ?

Par délibération en date du 7 avril 2017, le Conseil Municipal a lancé une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le PLU, approuvé en 2004, doit être mis en compatibilité avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bugey, approuvé le 26 septembre 2017 ainsi qu'avec la nouvelle législation de l'urbanisme, issue notamment, des lois Grenelle et ALUR.

La commune doit également anticiper l'application prochaine de la loi SRU à son territoire, qui prévoit un quota de 25 % de logements sociaux pour le parc de logements. Un Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), doit préciser les modalités d'atteinte de cet objectif de la loi.

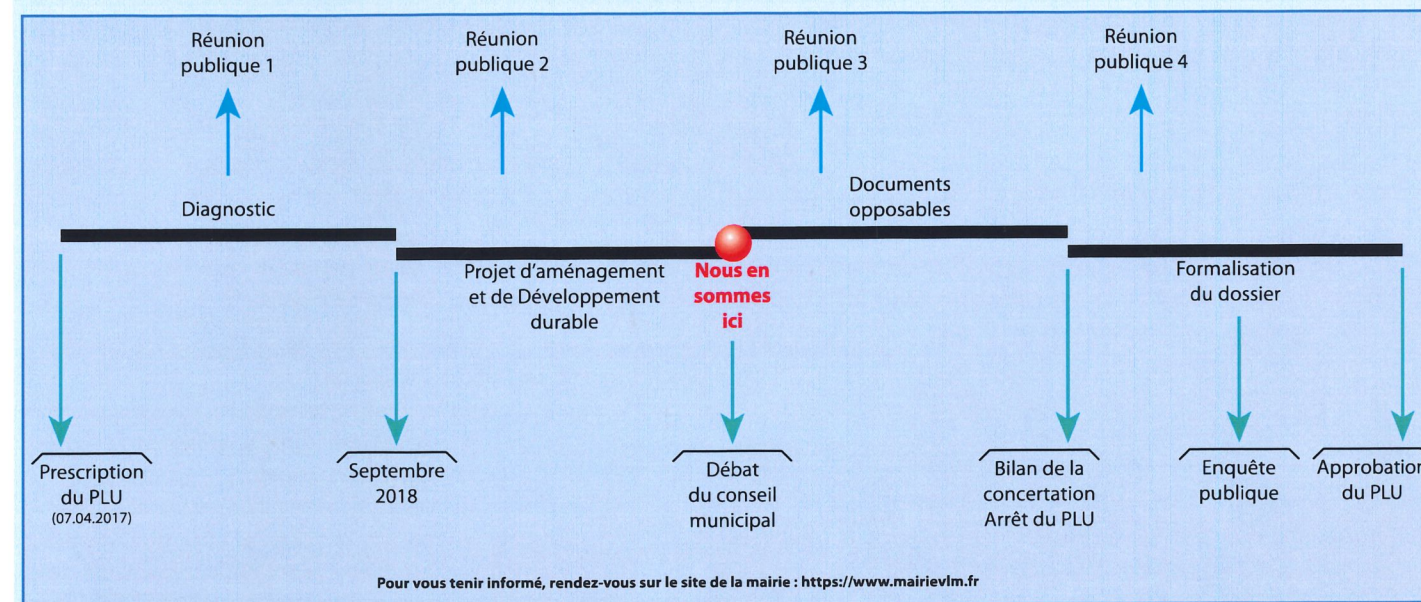
Dans ce contexte, la commune a avancé sur l'élaboration du PLU, en établissant un diagnostic et un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le diagnostic et le PADD ont été exposés en réunion publique le 12 juillet 2019.

Suite à cette présentation qui a rassemblé près de 70 participants, le conseil municipal s'est réuni le 17 juillet 2019 pour débattre sur les grandes orientations du PADD.

En ayant établi ce projet-cadre, la commune marque sa volonté que le document d'urbanisme soit l'expression de véritables orientations communales pour maîtriser l'aménagement du territoire.

Une nouvelle étape va alors débiter : la déclinaison du projet communal au travers des dispositions réglementaires et opérationnelles du PLU, qui seront opposables aux opérations futures.

Avancement du projet



LES GRANDS AXES DU PROJET

* La production de logements

VILLIEU LOYES MOLLON se caractérise par une forte attractivité résidentielle : le recensement des permis de construire accordés indique une moyenne de 36 logements par an entre 2009 et 2018, comprenant de l'habitat individuel et collectif. La commune bénéficie également d'une bonne dynamique du marché de l'ancien, notamment les maisons avec jardins, ainsi qu'une demande en logements collectifs proches des commerces et services.



Rue de la Bombardière - Loyes

Le futur PLU prévoit une modération du rythme de croissance tout en restant dans un ordre de grandeur réaliste de l'ordre de 30 logements par an, soit 360 logements en 12 ans.

En matière de logements, ces besoins serviront à accueillir de nouveaux ménages mais également à répondre à une demande locale, notamment liée à une augmentation des petits ménages.

Par ailleurs, la commune impose, depuis plusieurs années, un quota de 35 % de logement social pour toute opération d'ensemble. Cette démarche communale est actuellement reconnue par le Programme Local d'Habitat dans son état actuel d'avancement.

* La dynamique de l'économie et des services

La zone d'activités de la Masse pourra avoir une extension limitée pour accueillir des activités artisanales et de production. Par contre, les activités commerciales et de services, en lien avec l'accueil d'une clientèle, ne seront pas développées sur la zone d'activités afin de ne pas concurrencer les commerces et services présents, notamment dans le centre bourg de VILLIEU.

La commune veillera à des équipements publics afin de répondre à l'augmentation des besoins de la population.



Zone d'activités sous la Gare

La plaine et le plateau sont mis en valeur par l'agriculture et l'enjeu est d'assurer un équilibre entre cette activité et l'urbanisation.

Ainsi, le développement urbain sera évité en direction des exploitations agricoles et les superficies des espaces agricoles inscrites en zones agricoles ou



Lotissement Les Terres du Pollet - Villieu

naturelles seront augmentées (réduction des surfaces des zones constructibles du PLU actuel). L'implantation d'exploitations agricoles sera facilitée en zone agricole afin, notamment, d'accueillir les activités enclavées dans les villages.



Commerces du centre village de VILLIEU

* Les enjeux de qualité urbaine

Les enjeux de qualité urbaine et paysagère sont importants à VILLIEU LOYES MOLLON : bâti ancien encore très présent, périphéries pavillonnaires à intégrer progressivement à l'environnement urbain et rural (liaisons piétonnes, trame paysagère végétale), patrimoines remarquables, notamment à Loyes, entrées de ville à valoriser, notamment le long de l'avenue Charles de Gaulle.

Le projet de PLU prévoit la conservation des caractéristiques de l'ancien, notamment le maintien des cours et jardins pour le logement, le respect des volumétries et la réalisation, dans le cadre du PLU, d'un nuancier colorimétrique à respecter.

La commune souhaite également limiter, au travers du futur PLU, certains effets de la division parcellaire, notamment dans les quartiers



Entrée de ville - Avenue Charles de Gaulle - VILLIEU

pavillonnaires afin de préserver la qualité des tissus bâtis existants.

Le logement sera principalement réalisé au niveau des derniers grands sites mutables localisés dans l'enveloppe urbaine des trois villages et principalement à VILLIEU. Afin de maîtriser la qualité des opérations futures sur ces sites, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), seront mises en place pour définir le programme et les implantations futures.

* Les enjeux de qualité environnementale

La commune présente une richesse remarquable de ses milieux naturels, dont certains reconnus par des protections et recensements spécifiques : Natura 2000, Znieff de type 1, zones humides, pelouses sèches, corridors écologiques. Ces espaces sont préservés par le



Remparts du château de LOYES - Route de Genève

PLU et des protections renforcées à certains espaces.

Le projet de PLU doit créer des conditions favorables à la bonne gestion des ressources et de l'énergie. En ce qui concerne la ressource en eau, le projet de PLU prévoit la protection des captages d'eau potable de Villieu et de Mollon, et le schéma directeur d'assainissement intégré au futur PLU préconise la mise en séparatif du réseau d'assainissement et la gestion des eaux pluviales à la parcelle. L'économie de l'énergie et la lutte contre le réchauffement sont prises en compte par des dispositions favorables à la limitation de l'imperméabilisation des surfaces ou à la qualité énergétique du bâti. Toutefois, le règlement du PLU comprendra des dispositions spécifiques relatives à l'intégration architecturale des dispositifs bioclimatiques (éviter les toitures terrasses par exemple).

* La prévention des risques, nuisances et pollutions

Les prescriptions des documents en vigueur, notamment le Plan de Prévention des Risques Naturels et la carte des aléas d'inondations de l'Ain, doivent être prises en compte. Le PLU est basé sur le principe de ne pas étendre l'urbanisation dans les zones soumises à risques : le champ d'expansion des crues de la plaine, les abords des ruisseaux, les coteaux soumis à glissement de terrain. La même démarche prévaut vis-à-vis des nuisances, en limitant très fortement l'urbanisation résidentielle au sud de la voie ferrée. La priorité communale est également la dépollution de l'ancien site Thompson Brandt (actuellement Akwel / MGI Coutier).

* La limitation de la consommation de l'espace

En prévoyant 15 hectares de consommation de l'espace pour l'habitat, soit 1,3 hectares par an au lieu de 2,1 hectares par an entre 2009 et 2018, la commune souhaite diviser de près de 1,5 la consommation de l'espace. En ce qui concerne l'activité, l'extension de 3 hectares ne peut se faire que dans le prolongement de la zone d'activités de La Masse.

QUEL "VISAGE" POUR VILLIEU LOYES MOLLON DEMAIN ?

* Un centre bourg conforté

Le centre de VILLIEU sera conforté par des actions orientées prioritairement vers une urbanisation prenant en compte les caractéristiques des tissus bâtis anciens, le maintien de la dynamique commerciale, la valorisation des abords du ruisseau du TOISON, l'aménagement de sites mutables localisés en périphérie immédiate du centre. Notamment, le PLU est l'occasion de réfléchir au devenir du site industriel Akwel / MGI Coutier, qui n'est pas un site viable à long terme pour l'industrie en raison de sa proximité avec les habitations.



Centre village de VILLIEU

* Une périphérie de VILLIEU davantage reliée au centre bourg et à son environnement rural

Les périphéries pavillonnaires du centre de Villieu auront une trame d'espaces verts et de cheminements piétons renforcée, notamment dans le cadre de l'aménagement des espaces libres interstitiels encore présents, notamment le site Terres du Pollet (projet de ZAC) et le site localisé entre le cimetière de Villieu et le croisement des chemins de Chavagneux et du Bottet. La trame verte sera également développée en frange de Villieu, comme espace tampon et paysager entre les espaces bâtis et les espaces agricoles.



Espace vert lotissement Le Janivon

* Les caractéristiques du village ancien de Loyes prises en compte

Le caractère du village-rue de Loyes sera conforté en préservant les jardins à l'arrière du bâti. L'aménagement de la rue Royale (RD108) est également une priorité communale. Le patrimoine ancien sera spécifiquement pris en compte.



Rue Royale - LOYES

* Un environnement davantage protégé à Mollon



Entrée du village de MOLLON

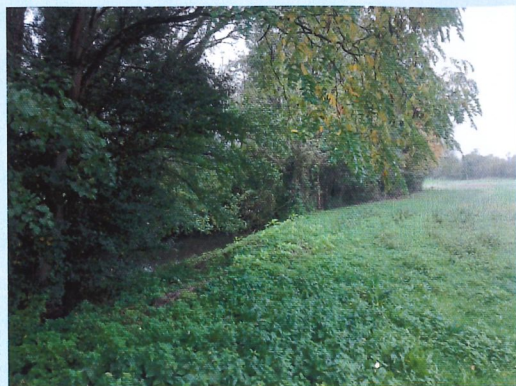
A Mollon, les coteaux situés entre le village-rue et le chemin de la Côtière seront préservés, parce qu'ils présentent encore un caractère agro-naturel très marqué. Le PLU prévoira des dispositions spécifiques pour le cœur de village de Mollon, entre l'église et le ruisseau du Gardon, afin de maîtriser l'évolution future du site.

très limitée en dehors des trois villages

Le développement se fera à l'intérieur des tissus bâtis de Monthoz et de Buchin, principaux hameaux de la commune.

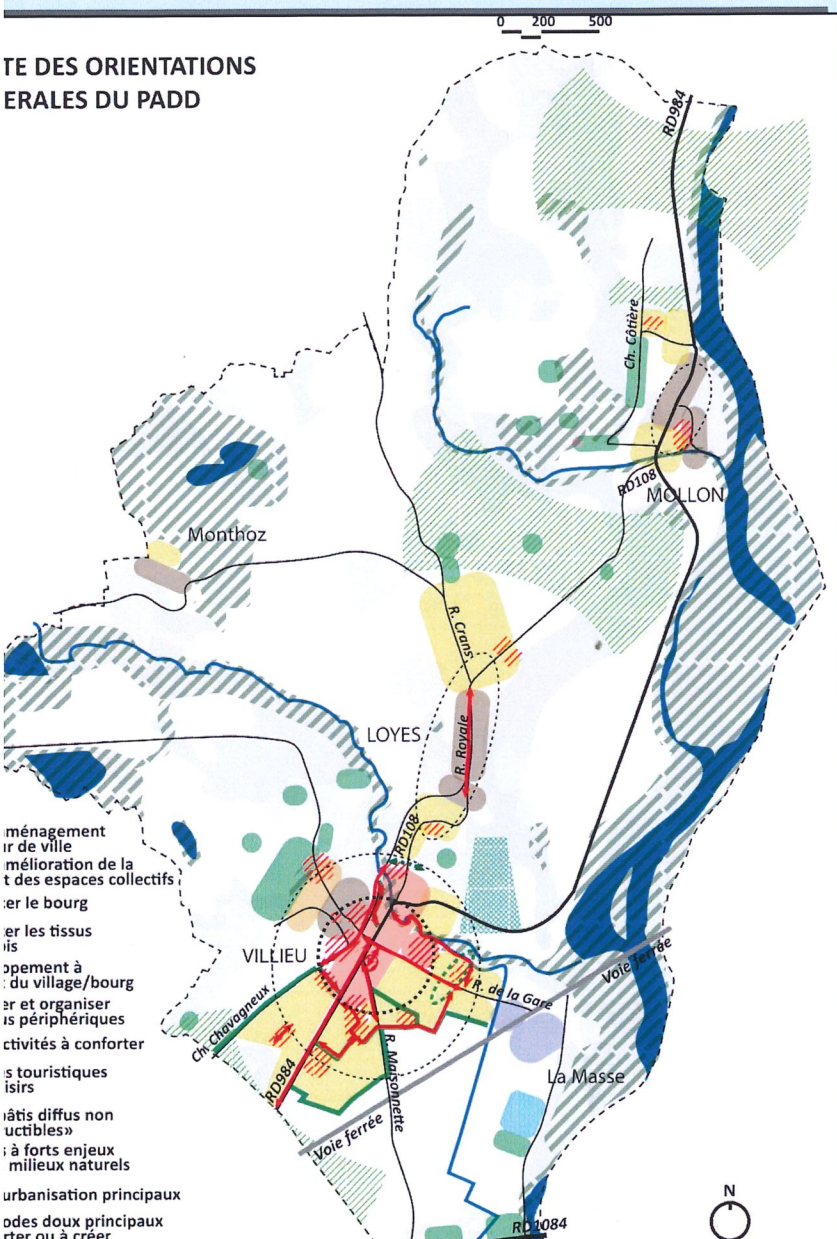
* Les grandes entités agricoles et naturelles de la commune sont préservées

L'urbanisation se limite aux "dents creuses" au sein du tissu bâti et à quelques grands espaces libres interstitiels environnés par les constructions des trois villages. Ainsi, le PLU ne prévoit pas d'extension urbaine sur la plaine, les coteaux ou le plateau.



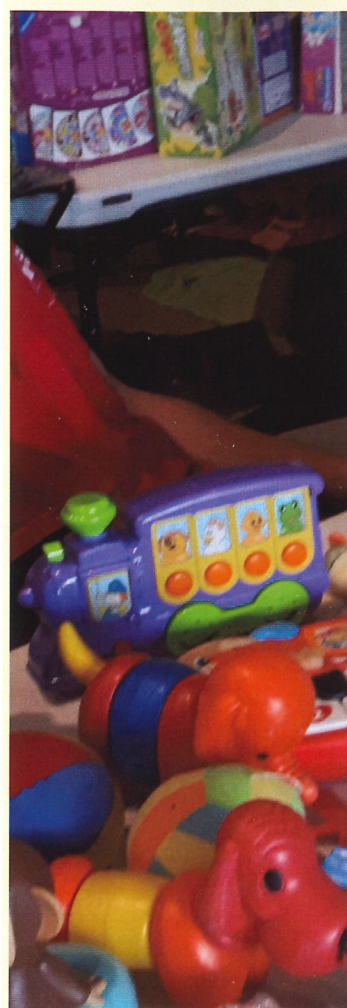
Abords du TOISON

TE DES ORIENTATIONS ERALES DU PADD



ménagement
ir de ville
mélioration de la
t des espaces collectifs
er le bourg
er les tissus
is
opement à
du village/bourg
er et organiser
is périphériques
ctivités à conforter
s touristiques
isirs
âtis diffus non
uctibles»
à forts enjeux
milieux naturels
urbanisation principaux
odes doux principaux
rtier ou à créer

Farfouille de l'enfance : une référence !



Comme chaque année depuis 2012, le Sou des écoles organisait sa fameuse "Farfouille de l'enfance" les 2 et 3 novembre dernier.

Installés au Centre INNOVANCE, ce sont plus 140 exposants qui étaient venus vendre leurs jouets, stars préférés de leurs enfants lors de leur déballage et devenus souvenirs oubliés au fond des armoires. Jeux, équipements, vêtements, les 160 tables mises à disposition des vendeurs étaient pleines à craquer et il fallait parfois prendre patience pour pouvoir circuler entre les allées, tant le succès de cette manifestation attire de plus en plus de visiteurs.

Il faut dire que la quinzaine de bénévoles mobilisée durant ces deux journées font le maximum pour satisfaire les exposants tout comme les acheteurs : Préparation de la salle la veille, accueil des exposants dès 6 heures du matin, aide au déchargement et transport des marchandises du parking jusque sur les tables, café d'accueil offert et toujours le sourire. Une fois les portes ouvertes, un service de petite restauration rapide est proposé à tous, buvette et une équipe d'encadrants toujours disponible. De plus, organisée très tôt en fin d'année, la "Farfouille de l'enfance" de VILLIEU LOYES MOLLON est l'une des premières du genre en cette saison. Pas étonnant qu'elle soit devenue une référence dans la région et qu'elle attire toujours plus monde. Pour compléter les services que propose le Sou des écoles, les vendeurs peuvent, s'ils le souhaitent, déposer en fin de journée leurs invendus dans le carré prévu à cet effet et destinés à l'association "Tremplin", qui récupère ces objets pour les offrir à des enfants en situation précaire.

Alors bravo et surtout merci au Sou des écoles qui, rappelons-le, consacre les bénéfices de cette manifestation à l'organisation de sorties scolaires pour les enfants de l'école du Toison.

Et n'oubliez pas "La Farfouille" le 17 mai 2020, zone artisanale.



Carton plein pour la vente de tartes du Sou des écoles



Dimanche 29 septembre 2019, le Sou des écoles de Villieu Loyes Mollon a organisé sa traditionnelle vente de tartes et le succès a été au rendez-vous ! Avec près de 520 tartes (salées et sucrées) vendues par 32 généreux bénévoles, cette journée a permis aux nombreux gourmands qui se sont déplacés de goûter à ces réalisations confectionnées par des artisans locaux. Merci aussi aux dix enfants accompagnateurs pour leur précieuse contribution dans



Passation de commandement au CPI ni

Malgré une météo déplorable, la passation de commandement de chef de corps du Centre de Première Intervention non intégré (CPI ni) de VILLIEU LOYES MOLLON, s'est déroulée le samedi 19 octobre dernier.

Sous l'autorité du commandant FRUMENTO, du SDIS de l'Ain et de Éric BEAUFORT, maire de la commune et chef de centre, la cérémonie s'est déroulée, par chance, entre les gouttes.

Il s'agissait d'officialiser, de façon protocolaire, la passation de chef de corps entre Christophe FAFOURNAUX et Cédric MANDON, afin d'entériner une situation qui perdurait depuis plus d'un an et qui tenait à cœur de la municipalité pour valoriser, une fois encore, l'importance de la présence de ces pompiers volontaires.

Christophe FAFOURNAUX est entré au CPI ni en 2004. Il est devenu chef d'équipe en 2010 et nommé caporal cette même année. En 2011, il devient chef d'agrès en opérations diverses et titulaire de la formation aux activités de 1^{er} secours en équipe. Suite à la démission de son prédécesseur, Christophe a assuré la fonction de chef de corps par intérim du 1^{er} janvier 2014 au 1^{er} août 2014, date à laquelle il a été nommé officiellement et élevé au grade de Sergent. En 2016, il devient adjudant et chef d'agrès en opération diverse/

sauvetage. Il reçoit la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon bronze, pour 10 ans de service, en janvier 2019.

Depuis 2014, il a eu la lourde tâche de réorganiser la caserne, de fédérer ses équipes, de créer une nouvelle dynamique, d'insuffler ou de pérenniser les vocations ; pour cela il a su s'appuyer sur ses adjoints :

- Thierry FAFOURNAUX
- Alexandre PIVOTTO
- Cédric MANDON

VILLIEU LOYES MOLLON. En 2008, il est nommé caporal-chef. Il devient titulaire de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent, pour 20 ans de service en juillet 2014. Chef de corps depuis septembre 2017, il est nommé sergent et chef d'équipe en 2018.

Il prend donc le commandement du CPI ni qui se compose aujourd'hui de 19 sapeurs-pompiers, soit une augmentation de 30% en 5 ans.

Le maire rappelle qu'avec plus de 130 interventions par an, le CPI ni est très souvent sollicité et qu'il est un élément primordial pour la sécurité des habitants de la commune mais aussi des communes voisines. Il se réjouit de travailler avec une équipe efficace dans un esprit de dialogue en toute convivialité.

Après avoir salué et remercié les conjoints des sapeurs qui acceptent de concilier leur vie de famille avec cette activité, Éric BEAUFORT a assuré de son soutien et de celui du conseil municipal, au nouveau chef de corps ainsi qu'à toute son équipe. La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié, juste avant l'orage et le repas offert par la municipalité, servi dans le hangar en toute simplicité et amitié.

Tout comme le maire l'a fait ce matin-là, il faut ici, rendre hommage à ces hommes et ces femmes, bénévoles, qui donnent de leur temps pour les autres.

Cédric MANDON intègre, en juillet 1993, le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Agrève en Ardèche. Titulaire de la formation activités de 1^{er} secours en équipe en 1997, de la formation secours routier en 1998, il devient moniteur de secourisme en 1998 puis formateur à l'utilisation de défibrillateurs en 2002. Il est nommé 1^{er} classe en 2001, puis caporal en 2005.

En 2007, par voie de mutation, il vient rejoindre le CPI ni de



Christophe FAFOURNAUX remettant le drapeau au maire en signe de renonciation de son commandement



Cédric MANDON saisissant le drapeau en signe de prise de commandement

Un orthopédiste-orthésiste-podologue à VILLIEU

Depuis le 15 avril 2019, Ludovic DELAGE propose ses services d'orthopédiste-orthésiste-podologue.

Cela faisait plusieurs années que Ludovic, chef de projet en informatique, souhaitait se reconverter dans cette profession. Encouragé et soutenu par son épouse, infirmière, il est aujourd'hui diplômé de l'École Supérieure d'Orthopédiste-Orthésiste-podologue (ESOP) de BRON et exerce sa nouvelle profession au sein du cabinet d'infirmières situé au 228 avenue Charles de Gaulle à VILLIEU.

Un cabinet de sage-femme s'installe à VILLIEU

Coralie FUZIER

06 50 76 54 62

- ♦ Suivi gynécologique de prévention, contraception
- ♦ Suivi de grossesse, monitoring
- ♦ Préparation à l'accouchement et à la parentalité
- ♦ Suivi post-natal, retour précoce à domicile
- ♦ Aide et soutien à l'allaitement
- ♦ Rééducation périnéo-sphinctérienne

260 avenue Charles de Gaulle - 01800 VILLIEU LOYES MOLLON



Suivez les voix... du voyage !



La chorale Viva La Musica a repris ses répétitions de plus belle, avec pour thème cette année "une invitation au voyage"... Depuis le 19 septembre 2019 "le chant des sirènes" envoûte les choristes. Malgré nos "soirs d'octobre" gris et froids, c'est toujours avec autant d'énergie que Philippe DELEURENCE porte ce chœur sur des sentiers inconnus...

Un répertoire à découvrir à l'occasion d'une rencontre multi-chorale le dimanche 10 novembre 2019 à 15 h à l'espace Vaugelas de Meximieux... Autre événement à ne pas manquer :

Le concert traditionnel de Noël donné en l'église de Villieu le 14 décembre.

Marie-Jeanne ALEXANDRE, nouvelle présidente, souhaite poursuivre avec l'aide et le soutien de son bureau, la voie initiée par son prédécesseur : "maintenir l'authenticité de cette chorale avec une petite touche de modernité et d'ouverture"

Si le chant vous enchante, venez goûter en toute simplicité l'ambiance chaleureuse des répétitions de la chorale Viva La Musica (tous les jeudis de 19 h à 21 h au centre Innovance de Villieu).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site : www.vivalamusica01.com

Les nouvelles soirées d'Art et Culture

Après plus de 10 ans de collaboration avec M. Alain BASSET et ses "Carnets de Voyage", l'association ART & CULTURE va, pour cette nouvelle saison 2019/2020, collaborer avec "Document Terre" qui reprendra la présentation de documentaires-débats. Comme les saisons précédentes, 7 films seront présentés au rythme d'un mardi par mois, à 20 h, à l'auditorium de VILLIEU LOYES MOLLON, d'octobre 2019 à avril 2020.

Chaque soirée commence par une présentation et se poursuit par la projection d'un film. Au terme de la séance, chaque personne du public peut poser des questions, auxquelles l'animateur de la soirée répond avec plaisir.

Le premier film, "ANDALOUSIE MULHACEN, le seigneur ANDALOU" a eu lieu le Mardi 29 Octobre 2019.

Pour la suite, le programme est le suivant :

- ♦ Mardi 26 Novembre 2019
"PHILIPPINES, Les chemins d'un Paradis"
- ♦ Mardi 17 Décembre 2019
"VENISE, De lumières en illusions"
- ♦ Mardi 28 Janvier 2020
"MADAGASCAR RANOMAMY, Une eau Malgache"
- ♦ Mardi 25 Février 2020
"MONT SAINT-MICHEL, Merveilles d'une baie"
- ♦ Mardi 24 Mars 2020
"NORVEGE, Poétique et mythique route du Cap Nord"
- ♦ Mardi 21 Avril 2020
"CAMBODGE, Demeures en eaux troubles"

L'entrée est toujours de 6 € pour les adultes et gratuite pour les enfants. L'abonnement pour la saison entière est de 36 € (soit un film gratuit).

L'ensemble des membres d'Art et Culture remercie les fidèles participants à ces documentaires-débats et espère vous voir toujours plus nombreux lors de ces différentes soirées.

Apicultrices, apiculteurs, pensez à déclarer vos ruches !



Déclaration annuelle obligatoire de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- ♦ La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ♦ La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ♦ La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. **Toutes les colonies sont à déclarer**, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août de chaque année). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).



Développons notre marché !

Depuis 2015, la place St-Pierre reçoit, tous les dimanches matin, des marchands de fruits et légumes, de fromages ou encore de viandes. Ce début de marché semble avoir un succès certain auprès des habitants de plus en plus nombreux.

Nous souhaitons développer cette activité et demandons à toutes les personnes intéressées ou connaissant des marchands susceptibles de l'être, de se signaler en mairie afin que l'on puisse leur proposer un espace de vente.



Contactez la mairie au : 04 74 61 04 60

Ou présentez-vous aux horaires d'ouverture.



CARRE VERT éco citoyen

La société locale de pêche fait l'inventaire des poissons du Toison

Dans le cadre du suivi bisannuel de la faune piscicole de la rivière, une pêche électrique sur le Toison a été effectuée à proximité du pont ferroviaire.

La pêche s'est déroulée légèrement en amont du pont route (chemin du muret) sur une distance de 140 mètres.

Beaucoup de poissons ont été inventoriés :

Tanches, perches, goujons, loches, vairons, gardons, rotengles, brèmes, ablettes, vandoises, perches soleil, poissons chat, spirilins, bouvières, chevesnes, carassins, ides, hotus, pseudo rasboras ainsi qu'un brochet femelle (46 cm), 1 carpe commune et 1 écrevisse.



Il y avait énormément de friture (entre 25 mm et 70 mm de longueur).

Un contrôle a été également effectué dans le trou au pied du seuil de la passerelle du Berlion pour comptabiliser la présence de truite. Aucune truite n'a été prélevée.

(D'après les informations de la société locale de pêche)

De nouveaux arbres pour assurer l'équilibre

Durant ces dernières années, la commune a dû faire couper un certain nombre d'arbres pour des raisons de mise en sécurité ou pour éliminer les sujets morts ou atteints de maladie. Afin de les remplacer et ainsi assurer un renouvellement des espèces, un arborétum a été réalisé samedi 23 novembre 2019 aux abords du stade de VILLIEU. Dans un premier temps, sept érables Acer de variétés différentes ont été plantés par les enfants du club de football de la Côtère MEXIMIEUX VILLIEU, encadrés par leurs dirigeants, les personnels des services techniques communal et des élus. Une collation a été servie par la municipalité après la plantation.



Photo : La Côtère

AGENDA

Vendredi 6 décembre

Repas de Noël

Club rencontre - Centre Innovance

Renseignements :

Jack TAILLAND - 06 32 89 73 88

Samedi 7 décembre

Atelier yoga

Souffle et vibration - Annexe de LOYES

Renseignements :

Louise FOLLIET - 04 74 61 47 99

Samedi 7 décembre

Fête des lumières

Comité des fêtes - Place St Pierre

Renseignements :

Michel BOZZACO - 06 13 86 67 53

Dimanche 8 décembre

Vente pain d'épices

Gym volontaire - Place St Pierre

Yvette FAURE - 06 83 24 44 48

Samedi 14 décembre

Atelier Qi Gong

Coprs et souffles - MPTM

Renseignements :

Chantal PINARD - 06 10 84 89 15

Vente pain d'épices

Gym volontaire - Place St Pierre

Renseignements :

Yvette FAURE - 06 83 24 44 48

Samedi 14 décembre

Concert de Noël

Viva La Musica - Auditorium

Renseignements :

Marie-Jeanne ALEXANDRE - 06 82 59 63 83

Mardi 17 décembre

Document Terre "De lumières et illusions"

Art et culture - Auditorium

Renseignements :

Sandrine NICOLAS/LESPINASSE

04 74 35 42 82

MARIEZ-VOUS EN ROLLS-ROYCE

AVEC CHAUFFEUR

Infos et réservation
04 74 36 49 33 / 06 08 56 34 09
Villieu-Loyes-Mollon



BGS Electricité Général, Maintenance et services

Dépannage, Installation, Travaux, Conseils...



06 52 73 29 19



Philippe
BUSIRIS

Les Grandes Terres, Villieu Loyes Mollon contact@busiris.net www.busiris.net